

Desforges-Boucher remet le gouvernement à ses successeurs et se retire à Bourbon
Le 1^{er} décembre 1767 – Desforges-Boucher au ministre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/87.
=====

A l'Isle de Bourbon le 1^{er} décembre 1767

Monseigneur,

M. Dumas arrivé à l'Isle de France sur la flûte *la Garonne* le 14 juillet dernier, m'a remis la lettre en date du 25 novembre 1766 dont il vous a plu de m'honorer ; je lui ai remis le commandement dès l'instant de son débarquement, après le te deum qui fut chanté à l'église paroissiale de St Louis, pendant lequel je fis tirer vingt un coups de canon.

Je n'ai pas manqué en conséquence de vos ordres, Monseigneur, d'entretenir M. Dumas de tout ce qui concerne le Gouvernement des Isles de France et de Bourbon, de lui faire connaître les avantages que l'on peut tirer de l'une et l'autre colonies, pour le service du Roi, et les ressources qu'il aura la facilité de tirer du dehors dans le cas de nécessité ; en un mot je ne lui ai rien laissé ignorer de ce qu'il désirait savoir, ou de ce que j'ai cru nécessaire qu'il sut ; j'ose me flatter qu'il aura été satisfait du zèle et de la franchise qu'il a trouvé chez moi, et qu'il vous en rendra un véridique témoignage.

De mon côté, Monseigneur, je n'ai qu'à me louer de la délicatesse des procédés de M. Dumas, qui m'a comblé d'honnêtetés, d'égards, et de marques de confiance. J'ai tenu la même conduite vis-à-vis M. Poivre que j'ai l'honneur de connaître depuis bien des années. Je lui ai dit et mis sous les yeux tout ce qu'une expérience de trente années m'a fait connaître sur l'administration intérieure de l'une et l'autre îles, et nous nous sommes quittés comme deux hommes qui s'estiment et se séparent avec regret.

M. Dumas à son arrivée a trouvé les détachements de la Légion arrivés avant lui, bien logés, bien nourris, et bien disciplinés, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte par mes lettres des 8 et 28 juin dernier. Ceux qui sont arrivés avec lui et depuis, ont été conduits dans le même corps de caserne en débarquant, et l'on continuait à y travailler pour y pouvoir loger ce qui reste de troupes à arriver cette année.

J'ai quitté l'Isle de France, Monseigneur, le 21 août pour me rendre à celle de Bourbon, dont M. Dumas a exigé, au nom de Sa Majesté, que je conserve le commandement jusqu'à l'arrivée de M. de Bellecombe. J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint, copie de la lettre qu'il m'a écrite à cette occasion, et copie de ma réponse. Je souhaite, Monseigneur, qu'elle vous soit agréable, et qu'elle puisse vous convaincre de mon zèle pour le service de Sa Majesté, pour lequel, tant que je respirerai, je serai toujours empressé à sacrifier mes plus chers intérêts, et jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

M. de Bellecombe étant arrivé à Bourbon le premier novembre, je lui en ai remis le commandement, ou pour mieux m'expliquer, fait remettre par M. Bellier qui commandait à St Denis en mon absence, parce que j'étais au lit, malade, lorsqu'il a débarqué. Peu de jours après, je me suis rendu à St Denis pour lui rendre compte de l'état de la colonie et de tout ce qui la concerne ; j'en ai usé de la même façon avec M. de Crémont, commissaire ordonnateur, et ces Messieurs m'ont paru très satisfaits de la façon ouverte dont je les ai entretenus sur les différentes matières. M. de Bellecombe est un de ces hommes rares, fait pour gagner les cœurs et gouverner les hommes.

Ma mission étant remplie, je me suis retiré sur mon habitation du Gol, seul héritage que j'aie eu de feu mon père, décédé en 1725, gouverneur général de ces îles, et seul bien que j'aie au monde après trente-trois années de service, dont vingt-trois en qualité de capitaine d'infanterie, d'ingénieur ordinaire de Sa Majesté et de conseiller au Conseil supérieur des îles, et dix de gouvernement, dont deux à l'île de Bourbon et huit à l'Isle de France.

La probité, le zèle et le désintéressement ont trop de droits sur votre cœur, Monseigneur, pour que je n'aie pas celui d'espérer qu'il vous plaira de faire valoir mes fidèles services, ainsi que vous avez la bonté de me le promettre, auprès de Sa Majesté, pour m'obtenir de ses bontés, le grade de Brigadier que la Compagnie des Indes m'avait par plusieurs lettres promis de solliciter pour moi, auprès du Ministre du Roi, ce qu'elle n'a pas fait. Cette grâce mettra le comble à ma satisfaction et me dédommagera amplement du sacrifice que j'ai fait de ma santé et de ma fortune, pour le service du meilleur des maîtres, pendant la dernière guerre.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Desforges Boucher

* * *